

**SEMINARIO: *Sécurité alimentaire
dans la Région MONA:
participation de la société civile
et partenariat***



La sécurité alimentaire dans la région MONA : Participation de la société civile et le partenariat

01 Décembre 2011

MALIKA BEN MAHI

Présidente de l'Association Marocaine pour la Promotion de la Femme Rurale. Maroc



Il m'est particulièrement agréable de participer à ce séminaire initié par le READI en partenariat avec la FPSC sur le thème " La sécurité alimentaire dans la région MONA : Participation de la société civile et le partenariat" vu l'importance du thème, j'ai structuré mon exposé en 3 parties :

1. la première partie porte sur la sécurité alimentaire : Situation et perspectives au Maroc
2. la deuxième partie concerne le Groupe thématique sur la sécurité alimentaire et le développement rural durable au Maroc
3. et dans la 3ème partie, je limiterai mon intervention à la contribution de l'AMPFR aussi modeste que je la pense, en matière de sécurité alimentaire et développement rural. Elle se traduit essentiellement par la présentation de

quelques expériences pilotes réalisées dans le cadre de ses programmes d'action.

Mesdames et messieurs

Concernant la première partie : la sécurité alimentaire : Situation et perspectives au Maroc

Aujourd'hui, nous sommes pleinement conscients de la situation alimentaire au niveau mondial marquée par des contraintes notamment la hausse des prix résultant de plusieurs facteurs dont notamment les changements climatiques, le développement de biocarburant et , les politiques nationales visant à protéger les marchés ainsi que la crise économique et la crise financière.

Mesdames et Messieurs

Le Royaume du Maroc a toujours tiré un signal d'alarme sur la gravité de la situation actuelle liée aux problèmes de l'alimentation dans la corne de l'Afrique. Ceci constitue pour la communauté internationale un défi majeur pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement visant à renforcer la sécurité alimentaire dans le monde et à mettre l'accent sur les problèmes de désertification, de changement climatique, de gestion de l'eau, etc. qui contribuent à aggraver la situation de plusieurs millions de personnes.

Lors de la 37^{ème} session de la conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture tenue récemment à Rome et à l'instar de plusieurs pays, le Maroc a mis l'accent sur la nécessité de trouver des solutions adéquates et efficaces aux contraintes de la sécurité alimentaire notamment la fluctuation des prix des denrées alimentaires et faire ce qu'il faut pour réduire ses effets sur la population la plus vulnérable de la société.

Pour faire face aux effets et impacts de ces contraintes, le Maroc, depuis les années soixante, a réussi à instaurer un dispositif de subventions, de réglementation et de contrôle des principales denrées alimentaires, qui vise à assurer l'approvisionnement en ces denrées, à garantir la stabilité des prix des matières premières et par conséquent, protéger les consommateurs. Egalement, il a choisi de poursuivre sa politique concernant les grands chantiers de développement déjà mis en place et consiste à promouvoir l'investissement, les secteurs prometteurs et les actions d'ordre social notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain.

Par ailleurs, le Maroc a élaboré une vision intégrée basée sur le développement de la région, et sur une panoplie des stratégies et plans de développement importants parmi lesquels il y a lieu de citer le développement de l'agriculture (Maroc Plan vert), la stratégie pour garantir l'autosuffisance énergétique, la stratégie nationale de l'eau, la charte nationale de l'industrie, le programme numérique des nouvelles technologies,

la stratégie de la pêche maritime, la stratégie du tourisme, la stratégie de l'industrie artisanale, etc.

La mise en œuvre de ces stratégies et programmes de développement, vise essentiellement à améliorer le revenu et le pouvoir d'achat du citoyen marocain et lui garantir l'accès à l'emploi et par conséquent améliorer sa sécurité alimentaire.

Mesdames et messieurs

Quant à la deuxième partie relative au Groupe thématique sur la sécurité alimentaire et le développement rural durable au Maroc

Il me semble important de vous parler brièvement de ce Groupe qui a joué un rôle d'impulsion à un nouvel élan à l'agriculture nationale et au développement du monde rural, Il est mis en place depuis 1998, et constitué par le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies et la plupart de ses organismes, certains Ministères du Gouvernement (Ministère des affaires étrangères et coopération, Ministère de l'agriculture, et des pêches, etc.), le Haut Commissariat au Plan, la chambre des conseillers, quelques ONG spécifiques, la Fédération des chambres de l'agriculture, etc.

Ses Activités axées sur l'instance consultative pour l'analyse et l'examen des questions de sécurité alimentaire,

Ce Groupe thématique possède au niveau national l'expérience, les ressources, les partenariats, etc. permettant de fournir des apports consolidés et d'avoir une réelle incidence. Dans ce contexte, il est devenu un mécanisme de réflexion et de décision pour le programme de notre pays.

Il contribue à recueillir les données et les indicateurs fondamentaux pour le rapport du Maroc en matière de sécurité alimentaire. Egalement, il a œuvré avec le Gouvernement et les partenaires de la société civile aux diverses phases de la préparation des plans (cas du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2002 -2006 (UNDAF).

Le Groupe thématique est bien placé pour jouer ce rôle: il est de plus en plus considéré comme le principal organe consultatif du pays. Le Groupe a aussi bénéficié d'un avantage comparatif car il a un accès direct au dossier du développement pour le pays, dans le domaine social et économique.

Afin de bien concentrer son attention sur la situation du développement au Maroc, le Groupe thématique sur la sécurité alimentaire et le développement rural a formé deux organes conjoints: un premier sous-groupe sur "*la sécurité alimentaire et le développement rural*", dont la coordination est assurée par le représentant du PAM au

Maroc, et un second sous-groupe sur *“la gestion des ressources naturelles et l’environnement”*, dont la coordination est assurée par le représentant résident adjoint du PNUD.

Les travaux du Groupe ont permis de reconnaître le rôle moteur de l’agriculture et du secteur rural dans le développement au Maroc. En outre, à l’avenir, les partenariats créés lors du processus de préparation devraient encore participer aux efforts communs.

Mesdames et messieurs

Concernant la 3^{ème} partie : l’expérience de l’AMPFR dans le domaine de la promotion de la sécurité alimentaire

Permettez-moi de faire vous connaître d’une manière très succincte l’Association Marocaine pour la Promotion de la Femme Rurale (AMPFR). C’est une organisation non gouvernementale (ONG), apolitique et à but non lucratif. Elle a été créée pour offrir aux femmes rurales un appui dans différents domaines qui découlent de multiples activités et compétences de ses équipes de terrain.

Consciente du rôle qu’elle peut jouer dans le développement durable, convaincue par le fait que la garantie d’une sécurité alimentaire ne pourrait être possible en l’absence d’une stratégie d’intervention et que la problématique de sécurité alimentaire concerne aussi bien les populations urbaines que rurales, l’AMPFR contribue à la réalisation de plusieurs programmes selon une approche intégrée de développement.

Egalement, le souci constant pour la promotion des femmes rurales à travers l’amélioration de leurs conditions de vie, conduit impérativement l’AMPFR à agir par des actions dans le temps et dans l’espace. Ces actions sont caractérisées par un suivi régulier et une évaluation continue pour obtenir un résultat meilleur et crédible. Dans ce cadre, l’expérience de l’AMPFR, en matière des réalisations des actions selon une approche intégrée de développement et de promotion de la sécurité alimentaire est synthétisée comme suit :

- **Une institutionnalisation du groupe :**

L’Association, depuis sa création, a opté pour une structure décentralisée en vue d’atteindre les objectifs qui lui sont assignés entre autre l’amélioration de l’alimentation de la population rurale et de maintenir un contact direct avec les femmes rurales dont elles ont une part de responsabilité dans cette amélioration.

- **Une valorisation du rôle de la femme rurale :**

- En sensibilisant les différents acteurs sur la nature et l’importance des apports de la femme rurale au développement agricole en général et la lutte contre la faim et la pauvreté en particulier;

- En faisant prévaloir le rôle stratégique des femmes rurales dans la production, la valorisation, la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel, etc.

Il va sans dire que les activités entreprises sont en faveur de la femme rurale à savoir les activités et projets générateurs de revenu, les actions de sensibilisation et d'information, particulièrement en matière de ses droits notamment les droits à l'alimentation, etc. créent un dynamisme au sein de notre groupe et consolident d'avantage la place de la femme rurale dans le processus de développement de sa région, elle devient plus autonome et capable de se défendre et de faire face à toutes les situations.

- **Une approche d'intervention efficace :**

L'AMPFR privilégie l'approche participative basée sur la participation des femmes rurales sur l'identification, l'élaboration et la réalisation d'activités, projets ou programmes les concernant, en vue de prévaloir :

- L'égalité d'accès et contrôle des ressources naturelles et productives ;
- La création et le renforcement des réseaux d'information et de communication reliant les femmes rurales entre elles et avec les institutions publiques de planification;
- L'autonomisation et intégration des femmes rurales, en tant qu'agents du développement afin qu'elles puissent être mieux représentées et participer plus activement à la prise de décision et aux activités d'entreprises et génératrices de revenus ;
- L'amélioration des conditions de vie des jeunes filles rurales, notamment la formation et l'accès aux services d'appui à la production ;
- L'animation féminine à travers les Femmes Ressources Disponibles au niveau local.

Les principales approches sont résumées comme suit :

- **Les actions de sensibilisation et d'information :**

L'AMPFR, réalise des actions de grande envergure, destinées à un grand nombre de femmes et hommes ruraux, elles portent sur des thèmes généraux, relatifs à des contraintes à lever ou à des résultats acquis à généraliser dans le domaine de la production agricole (végétale et animale), développement rural, promotion de la sécurité alimentaire, etc.

Il s'agit des actions suivantes :

- Les campagnes intensives de sensibilisation et d'information particulièrement lors de la Journée Mondiale de l'Alimentation. Ces campagnes portent sur des thèmes tels que l'augmentation des superficies cultivées, la gestion fiables des terres, la maîtrise de l'eau, l'amélioration des infrastructures rurales et l'accès au marché, etc.;
- Les journées d'information portant sur les problèmes d'actualités de la femme rurale notamment sa contribution à la sécurité alimentaire et la création des partenariats pour parvenir à cette sécurité.
- Les tables rondes réalisées dans le cadre de développer des échanges d'idées, d'expériences et des connaissances en collaboration' avec les partenaires de l'AMPFR et portent sur les différentes contraintes qui compromettent l'amélioration de l'alimentation des femmes rurales et sur la recherche de solutions.
- Les réunions d'information ou ateliers de travail, centrés sur des thèmes précis : amélioration de l'accès à la nourriture, la santé, l'hygiène, l'approvisionnement et la commercialisation des denrées alimentaires, etc.;

Ces actions sont réalisées en collaboration avec les organismes et Départements ministériels concernés à savoir la Santé, l'Agriculture, l'Education Nationale, les Collectivités et les Autorités locales etc. Elles sont soutenues par des supports audio-scripto- visuels (projections de films, diapositives, distribution des affiches, des dépliants, tracts, etc.)

L'AMPFR est chargée de reproduire et de diffuser les dossiers élaborés à l'occasion de ces actions sur la sécurité, et ce pour une meilleure circulation de l'information entre les différents acteurs concernés nationaux et internationaux.

Les actions de recherches et des études sont effectuées particulièrement par l'équipe nationale, constituée de conseillers - techniques, des chercheurs etc. reconnus pour leurs compétences diversifiées. Ces actions axées sur le transfert de technologie simple et peu coûteuses, permettent à l'AMPFR de répondre dans certains domaines à des besoins spécifiques de la femme rurale à savoir la création de petites unités des potagers et des petits vergers, la maîtrise de l'eau et des sols, l'intensification de la production végétale, et animale, l'utilisation des recettes de cuisines, etc.

• **Les Activités et projets générateurs de revenus**

A travers la réalisation des activités et projets générateurs de revenu au profit des femmes rurales les plus démunies, en partenariats avec les organismes nationaux et internationaux, l'AMPFR vise l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et

par conséquent celles de leurs foyers par l'injection d'un revenu supplémentaire et également, par l'intégration dans les activités du projet, des actions de formation, d'éducation et d'alphabétisation pour une autonomie de ces bénéficiaires. A titre d'exemple :

- a) La création des unités d'élevage caprin de race améliorée et de production de fromage de ferme, gérés en commun par les femmes rurales des régions ou l'élevage caprin s'y prête facilement, et surtout, il est du ressort des femmes. Ces unités ont pour buts l'allègement des travaux agricoles au profit des travaux domestiques, l'amélioration du revenu, l'introduction d'une race productive et la gestion en commun des activités du projet.
- b) La création des ruchers pour une meilleure production des produits apicoles en collaboration avec les structures locales du Ministère de l'Agriculture qui ont abouti à la création des coopératives de commercialisation des produits apicoles
- c) La création des projets d'élevage ovin de race améliorée, portant sur l'intensification de l'élevage ovin de race D'man et mis en place dans la région sud du Maroc, en partenariat avec les structures locales du Ministère de l'Agriculture. Ils ont pour objectifs de faire participer les femmes rurales au développement de leur région par des innovations techniques lui permettant d'augmenter son revenu et par conséquent garantir son alimentation de façon saine et à des coûts abordables.

Mesdames et messieurs

- **Conclusion**

Il est devenu essentiel pour les ONG de préparer le terrain pour contribuer à l'autosuffisance des populations qu'elles aident. La phrase bien connue pour illustrer ce point est « d'apprendre aux gens à se nourrir plutôt que de les nourrir ». Si l'exemple évoqué par cette phrase est important, n'oublions pas qu'il faut aider aussi les populations à comprendre comment préserver leur environnement, afin que leurs chances d'autosuffisance à long terme ne soient pas obérées. De la même façon, il est souvent essentiel de former la population rurale sur :

- Le transfert des technologies simple, peu coûteuses et plus efficaces, pour accroître leur productivité,
- Les procédures d'accès aux intrants et au crédit, afin de pouvoir conserver et vendre leurs produits,
- La sécurisation de leur production contre les aléas climatiques, en contrôlant notamment l'eau, grâce à des petits ouvrages, par la main d'œuvre locale.

En fait, l'AMPFR avec les ONG concernées doivent créer des réseaux et des partenariats en vue de participer aux efforts communs et contribuer à la réalisation du plan d'action que le gouvernement marocain est tenu de mener en vue d'assurer la

promotion de la femme rurale et de son milieu qui permettront de contribuer à assurer la sécurité alimentaire.

Le gouvernement marocain doit également, associer les ONG au processus de prise de décision et faciliter leurs contributions à tous les niveaux. De même, les organismes et les instituts financiers internationaux devraient fournir les ressources financières et techniques appropriées, nécessaires à une participation effective et efficace des ONG concernées par la promotion et le développement de la femme notamment la femme rurale qui est la cheville ouvrière de développement socioéconomique de son environnement et aussi, la garantie de la sécurité alimentaire de son foyer.